



Hervé Féron a assisté, à Villers-lès-Nancy, à la signature d'une convention entre l'ALAGH (Association Lorraine d'Aide aux personnes Gravement Handicapées) et l'Association Ville & Services avec leurs Présidents respectifs, Monsieur Hugues de Valonne et Madame Marie Parent et en présence de Valérie Beausert-Leick – Vice-Présidente du Conseil Départemental (Villers-Laxou), Stéphane Hablot – Maire de Vandoeuvre et Vice-Président du Conseil Départemental, François Werner – Maire de Villers et Laurent Garcia – Maire de Laxou, ainsi que de Annie Silvestri – Vice-Présidente du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.



Cette convention va permettre la création d'un Service Polyvalent d'Aide et de Soins À Domicile afin de créer une cohérence entre les aides médicales et médico-sociales dont bénéficie une personne âgée ou une personne en situation de handicap. C'est un vrai partenariat qui va créer une synergie entre les différents intervenants et donc une prise en charge, un accompagnement et une prévention facilités, plus efficaces et plus humains. C'est une véritable avancée, rendue possible par la Loi, votée au Parlement, relative à l'adaptation de la société au vieillissement. Hervé Féron est fier d'avoir défendu et voté cette Loi et de l'avoir amendée à plusieurs reprises.



C'est en ce sens qu'il a pris la parole et afin de rappeler les avancées permises pendant ce quinquennat (création d'un « droit au répit », augmentation de l'APA, ...) mais aussi de rappeler de nombreuses insuffisances concernant la prise en charge des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Les emplois d'aide à domicile sont des emplois d'avenir qui doivent être soutenus tant par le statut, que par la formation initiale et continue et par le salaire proposé. Les associations et les structures d'aide à domicile doivent pouvoir bénéficier d'aides financières à hauteur de leur mission. Il faut penser, globalement, à faire société ensemble en se donnant les moyens de permettre l'intégration des personnes en situation de handicap et des personnes âgées. Il faut pouvoir proposer des services et des aides adaptées à la personne, en fonction de son projet personnel et pour cela, les associations, les différentes structures et les professionnels doivent être soutenus. Hervé Feron déplore, aujourd'hui, un véritable manque dans les discours et les programmes des différents présidentiables concernant cette volonté de vivre ensemble et son application concrète.